

# I.CERAM

Société anonyme

1 rue Columbia

Parc d'Ester

87280 Limoges

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## I.CERAM

Société anonyme

1 rue Columbia

Parc d'Ester

87280 Limoges

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'assemblée générale de la société I.CERAM

#### Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de la société I.CERAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion sur l'audit de ces comptes.

## **Fondement de l'impossibilité de certifier**

Comme indiqué dans la note « 1.2 Continuité d'exploitation » de l'annexe, le Tribunal de Commerce de Limoges a rendu le 24 avril 2024 un jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'égard de la société I.CERAM, assortie d'une période d'observation de six mois. Le Tribunal doit statuer en date du 23 octobre 2024 sur la suite de la procédure.

La société prépare actuellement un plan de redressement qu'elle soumettra au Tribunal de Commerce mais aucun élément définitif ne permet, à ce jour, de prévoir l'issue de la procédure en cours. Il résulte de cette situation une incertitude significative susceptible de mettre en cause la continuité d'exploitation.

Au cas où la procédure en cours ne se conclurait pas par un plan de continuation, l'application des règles et principes comptables utilisées dans un contexte normal de poursuite des activités, concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, et tout particulièrement l'évaluation de la marque (cf. note 1.3 – Valeur de la marque) pourrait s'avérer inappropriée.

Par ailleurs, sur la base des éléments mis à notre disposition par la société pour justifier de la valeur de la marque inscrite au bilan pour une valeur de 300 K€, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier si une dépréciation de cette marque est nécessaire et pour quel montant.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

## Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Paris-La Défense, le 5 août 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

 *Jean-Charles Dussart*

Jean-Charles DUSSART



**SA I.CERAM**

PARC D'ESTER  
1 RUE COLUMBIA  
87068 LIMOGES CEDEX

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Activité : Fabrication d'implants chirurgicaux**

## SOMMAIRE

<b>BILAN</b>	<b>1</b>
<i>ACTIF</i>	<i>1</i>
<i>Actif immobilisé</i>	
<i>Actif circulant</i>	
<i>PASSIF</i>	<i>2</i>
<i>Capitaux Propres</i>	
<i>Provisions pour risques et charges</i>	
<i>Emprunts et dettes</i>	
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3</b>
<b>SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS</b>	<b>7</b>

## BILAN (en Euros)

<b>ACTIF</b>	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Recherche et développement	74 449	74 449	-	-
Concessions, brevets, droits similaires	683 293	372 997	310 296	318 274
Fonds commercial	10 000	-	10 000	10 000
Autres Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	137 051	97 129	39 922	49 868
Installations techniques, matériels et outillages industriels	1 898 567	1 748 710	149 857	116 463
Autres immobilisations corporelles	428 603	373 365	55 238	93 430
Immobilisations en cours	671 607	55 829	615 778	598 314
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	4 937
Participations évaluées selon mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	790 535	781 640	8 895	231 510
Créances rattachées à des participations	372 876	325 296	47 580	388 946
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 613	-	14 613	14 613
<b>TOTAL (I)</b>	<b>5 081 592</b>	<b>3 829 415</b>	<b>1 252 178</b>	<b>1 826 355</b>
<b>Actif circulant</b>				
Matières premières, approvisionnements	200 067	-	200 067	194 215
En-cours de production de biens	903 813	-	903 813	1 137 689
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	1 102 692	244 221	858 471	952 964
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	209 378	29 061	180 316	280 333
Autres créances	-	-	-	-
- Fournisseurs débiteurs	9 063	-	9 063	26
- Fournisseurs Avoirs à recevoir	-	-	-	-
- Personnel	-	-	-	-
- Organismes sociaux	-	-	-	-
- Etat, subventions à recevoir	(0)	-	(0)	25 500
- Opérations particulières avec l'Etat	-	-	-	-
- Etat, impôts sur les bénéfices	284 418	-	284 418	290 000
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	149 321	-	149 321	106 744
- Autres	6 789	-	6 789	155 428
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	12 440
Instrument de trésorerie	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	24 869	-	24 869	44 177
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 890 410</b>	<b>273 282</b>	<b>2 617 127</b>	<b>3 199 516</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif (V)	-	-	-	-
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>7 972 002</b>	<b>4 102 697</b>	<b>3 869 305</b>	<b>5 025 871</b>

## BILAN (en Euros)

### PASSIF

31/12/2023

31/12/2022

#### Capitaux Propres

Capital social ou individuel (dont versé : 590 914,30)	590 914	590 914
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 040 502	1 977 026
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	22 515	22 515
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	(1 103 568)	(936 524)
Subventions d'investissement	339 639	365 340
Provisions réglementées	-	-
Résultat de l'exercice précédent à affecter	-	-
<b>TOTAL (I)</b>	<b>890 001</b>	<b>2 019 271</b>

Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	179 034	121 443
<b>TOTAL (II)</b>	<b>179 034</b>	<b>121 443</b>

#### Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	-	-
<b>TOTAL (III)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Emprunts et dettes

Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
- Emprunts	1 375 563	1 621 599
- Découverts, concours bancaires	21 837	-
Emprunts et dettes financières diverses		
- Divers	191 016	191 895
- Associés	109 171	107 691
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	936 140	719 557
Dettes fiscales et sociales		
- Personnel	50 838	76 188
- Organismes sociaux	86 574	122 822
- Etat, Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	1 137	1 231
- Etat, impôts sur les bénéfices	-	-
- Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-
- Etat, obligations cautionnées	-	-
- Autres impôts, taxes et assimilées	2 216	20 456
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	9 959	7 899
Instrument de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	15 819	15 819
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>2 800 270</b>	<b>2 885 157</b>

Ecart de conversion passif (V)		
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>3 869 305</b>	<b>5 025 871</b>

# COMPTE DE RESULTAT (en Euros)

31/12/2023

31/12/2022

	France	Exportations	Total	Total
Ventes de marchandises	900		900	8 039
Production vendue biens	702 333	262 154	964 487	1 297 805
Production vendue services	12 973	13 268	26 241	100 533
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>716 206</b>	<b>275 422</b>	<b>991 628</b>	<b>1 406 377</b>
Production stockée			(339 823)	240 472
Production immobilisée			22 473	23 933
Subventions d'exploitation			28 567	51 680
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			40 804	177 367
Autres produits			0	19
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>743 649</b>	<b>1 899 848</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	2 411
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			147 058	302 310
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			(5 852)	(30 385)
Autres achats et charges externes			1 121 294	1 264 568
Impôts, taxes et versements assimilés			1 547	7 976
Salaires et traitements			595 935	700 404
Charges sociales			152 739	178 421
Dotations aux amortissements sur immobilisations			128 851	235 799
Dotations aux provisions sur immobilisations			36 083	18 253
Dotations aux provisions sur actif circulant			29 061	72 766
Dotations aux provisions pour risques et charges			-	-
Autres charges			(9 988)	14 483
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>2 196 727</b>	<b>2 767 007</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>(1 453 078)</b>	<b>(867 159)</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			-	-
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			-	-
Produits financiers de participations			3 825	8 248
Produits des autres valeurs mobilières et créances			-	-
Autres intérêts et produits assimilés			13	101
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 451	8 115
Différences positives de change			-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			-	5 999
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>6 289</b>	<b>22 463</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			105 923	12 297
Intérêts et charges assimilés			22 414	28 547
Différences négatives de change			-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			923	24 634
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>129 260</b>	<b>65 477</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>(122 971)</b>	<b>(43 015)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>(1 576 049)</b>	<b>(910 173)</b>

## COMPTE DE RESULTAT (SUITE) (en Euros)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	1 628
Produits exceptionnels sur opérations en capital	365 137	77 720
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>365 137</b>	<b>79 348</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	426	1 769
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	168 065	393 930
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>168 492</b>	<b>395 699</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>196 645</b>	<b>-316 351</b>
Participation des salariés (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	(275 835)	(290 000)
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>1 115 075</b>	<b>2 001 659</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>2 218 643</b>	<b>2 938 183</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>(1 103 568)</b>	<b>(936 524)</b>
Dont Crédit-bail mobilier	280 286	272 252
Dont Crédit-bail immobilier	-	-

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (en Euros)

	31/12/2023	31/12/2022	Variation absolue	%
Ventes de marchandises	900	8 039	(7 139)	-88,81
- Coût direct d'achat	-	2 411	(2 411)	-100,00
+/- Variation du stock de marchandises	-	-	-	-
<b>Marge commerciale (I)</b>	<b>900</b>	<b>5 627</b>	<b>(4 728)</b>	<b>-84,01</b>
<b>Taux de marge commerciale</b>	<b>100,00%</b>	<b>70,00%</b>		
+ Production vendue	990 728	1 398 339	(407 610)	-29,15
+ Production stockée	(339 823)	240 472	(580 296)	241,31
+ Production immobilisée	22 473	23 933	(1 460)	-6,10
<b>Production de l'exercice</b>	<b>673 378</b>	<b>1 662 744</b>	<b>(989 366)</b>	<b>-59,50</b>
- Matières premières et approvisionnements consommés	141 206	271 926	(130 720)	-48,07
- Sous-traitance directe	18 344	28 574	(10 229)	-35,80
<b>Marge brute sur production (II)</b>	<b>513 828</b>	<b>1 362 245</b>	<b>(848 417)</b>	<b>-62,28</b>
<b>Taux de marge brute sur production</b>	<b>76,31%</b>	<b>81,93%</b>		
<b>Marge brute globale (I+II)</b>	<b>514 728</b>	<b>1 367 872</b>	<b>(853 144)</b>	<b>-62,37</b>
<b>Taux de marge brute globale</b>	<b>76,34%</b>	<b>81,87%</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 102 950	1 235 995	(133 045)	-10,76
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>(588 222)</b>	<b>131 878</b>	<b>(720 099)</b>	<b>546,04</b>
<b>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</b>	<b>-59,32%</b>	<b>9,38%</b>		
+ Subventions d'exploitation	28 567	51 680	(23 113)	-44,72
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 547	7 976	(6 429)	-80,61
- Salaires et traitements	595 935	700 404	(104 470)	-14,92
- Charges sociales	152 739	178 421	(25 682)	-14,39
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>(1 309 875)</b>	<b>(703 243)</b>	<b>(606 631)</b>	<b>-86,26</b>
<b>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>-132,09%</b>	<b>-50,00%</b>		
+ Reprise sur amortissements et provisions	34 814	91 478	(56 664)	-61,94
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	128 851	235 799	(106 948)	-45,36
- Dotations aux provisions sur immobilisations	36 083	18 253	17 830	97,69
- Dotations aux provisions sur actif circulant	29 061	72 766	(43 705)	-60,06
- Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	-	-
+ Autres produits de gestion courante	0	19	(19)	-100,00
- Autres charges de gestion courante	(9 988)	14 483	(24 471)	-168,96
+ Transfert de charges d'exploitation	5 990	85 889	(79 899)	-93,03
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>(1 453 078)</b>	<b>(867 159)</b>	<b>(585 918)</b>	<b>-67,57</b>
<b>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>-146,53%</b>	<b>-61,66%</b>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)	-	-	-	-
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)	-	-	-	-
+ Produits financiers de participations	3 825	8 248	(4 424)	-53,63
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances	-	-	-	-
+ Autres intérêts et produits assimilés	13	101	(88)	-87,32
+ Reprises sur provisions financières	2 451	8 115	(5 663)	-69,79
+ Différences positives de change	-	-	-	-
+ Produits nets sur cession valeurs mobilières placement	-	5 999	(5 999)	-100,00
- Dotations financières aux amortissement et provisions	105 923	12 297	93 626	761,37
- Intérêts et charges assimilées	22 414	28 547	(6 133)	-21,48
- Différences négatives de change	-	-	-	-
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements	923	24 634	(23 710)	-96,25
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(1 576 049)</b>	<b>(910 174)</b>	<b>(665 875)</b>	<b>-73,16</b>
<b>Résultat courant / chiffre d'affaires</b>	<b>-158,94%</b>	<b>-64,72%</b>		

## SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (SUITE) (en Euros)

	31/12/2023	31/12/2022	Variation absolue	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	1 628	(1 628)	-100,00
+ Produits exceptionnels sur opération de capital	365 137	77 720	287 417	369,81
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnelles	-	-	-	
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	426	1 769	(1 343)	-75,92
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	168 065	393 930	(225 865)	-57,34
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-	-	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>196 645</b>	<b>-316 351</b>	<b>512 997</b>	<b>-162,16</b>
- Participation des salariés aux résultats	-	-	-	
- Impôts sur les bénéfices	(275 835)	(290 000)	14 165	-4,88
<b>Résultat net comptable</b>	<b>(1 103 568)</b>	<b>(936 525)</b>	<b>-167 043</b>	<b>-17,84</b>
<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>-111,29%</b>	<b>-66,59%</b>		

## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Au bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 le total avant répartition est de 3.869.305 euros.

Au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 le résultat constaté est de -1.103.568,32 euros.

Ce résultat est présenté sous forme de liste.

L'exercice a eu une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

## SOMMAIRE

### *1. REGLES ET METHODES COMPTABLES*

- 1.1 Règles et méthodes comptables*
- 1.2 Continuité d'exploitation*
- 1.3 Informations complémentaires pour donner une image fidèle*

### *2. COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT*

- 2.1 État des immobilisations*
- 2.2 État des amortissements*
- 2.3 État des provisions*
- 2.4 État des échéances des créances et des dettes*
- 2.5 Parties liées*
- 2.6 Fonds commercial*
- 2.7 Produits et avoirs à recevoir*
- 2.8 Charges à payer et avoirs à établir*
- 2.9 Charges et produits constatés d'avance*
- 2.10 Composition du capital social*
- 2.11 Mouvements des capitaux propres*
- 2.12 Ventilation du chiffre d'affaires net*
- 2.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices*

### *3. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS*

- 3.1 Engagements financiers*
- 3.2 Rémunérations des dirigeants*
- 3.3 Honoraires des Commissaires Aux Comptes*
- 3.4 Effectif moyen temps plein*
- 3.5 Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés*
- 3.6 Tableaux des filiales et participations*

## 1. Règles et méthodes comptables

### *1.1 Règles et méthodes comptables :*

Les comptes annuels de la Société clos au 31 décembre 2023 sont établis en conformité du règlement ANC n°2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, qui sont applicables aux exercices ouverts à la date de publication desdits règlements, soit à la clôture du 31 décembre 2023.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice,
- Indépendance des exercices.

### *1.2 Continuité d'exploitation :*

Le président de la Société, après accord de son conseil d'administration, a décidé de placer la Société sous procédure collective afin de sauvegarder les intérêts de ses collaborateurs, de ses technologies et sécuriser la poursuite de l'activité. En date du 24 avril 2024, le tribunal a acté le placement sous redressement judiciaire de la société avec une période d'observation de 6 mois.

Dans le cadre de cette procédure, le tribunal de commerce de Limoges doit statuer le 23 octobre 2024 sur la suite de la procédure. La société prépare actuellement un plan de redressement qu'elle soumettra au tribunal de commerce de Limoges à l'occasion de cette audience.

Depuis sa création, la Société a financé ses activités de recherche et développement, son outil de production et ses laboratoires au moyen de plusieurs augmentations de capital, du crédit d'impôt recherche, d'emprunts, d'avances remboursables ou de subventions octroyées par la Région Nouvelle Aquitaine, l'État et la BPI.

Depuis sa création, la Société a continué à innover et a procédé de façon régulière et avec succès aux implantations de ses gammes de produits. En réalisant 2 premières mondiales et ayant été précurseur dans la conception d'un implant en céramique pouvant contenir des antibiotiques, I.Ceram a démontré son caractère disruptif et unique dans un domaine où les réglementations et vérifications bloquent le développement des produits de santé pourtant essentiels au bien-être de la société, celui de nos proches ou tout simplement le nôtre. Cela demande évidemment des investissements financiers importants au vu de l'inertie devenue présente en France et en Europe pour faire accéder les produits nouveaux au marché et de façon encore plus importante dans le cadre des traitements de ces pathologies complexes. Les implants en céramique chargée en antibiotiques, non encore marqués CE, ont représenté parfois l'ultime solution pour les patients et le corps médical, ces implants ne peuvent être posés que sur dérogation de l'autorité compétente l'ANSM, et tant que le marquage CE sous le MDR n'est pas obtenu, le développement de l'entreprise est freiné.

Les technologies Céramil sont désormais reconnues par un Think Tank Santé comme une innovation médicale majeure qui ouvre une voie nouvelle dans le traitement des infections osseuses. Parallèlement, les implantations cliniques avec cette technologie ont bénéficié d'articles parus dans des revues scientifiques de premier plan confirmant tout le potentiel de la Société I.Ceram et des produits qu'elle conçoit.

À ce jour, la Société, par le développement de ses céramiques poreuses chargées ou non en molécules actives, continue sa stratégie de développement pour couvrir un marché actuellement non pourvu. Les coûts de santé publique engendrés par ces pathologies sont élevés, ils se chiffrent à plusieurs centaines de milliers d'euros par cas clinique aux taux de morbidité importants, taux de morbidité décrit dans la littérature scientifique pour ne parler que des complications sternaes.

La crise sanitaire mondiale de la Covid-19, couplée à la transformation réglementaire, a engendré du retard dans le développement des études cliniques et du chiffre d'affaires de la Société qui n'a, à ce jour, pas été comblé et a engendré des conséquences sur les relations et comportements en lien avec l'investissement des équipes au travail. I.Ceram a cependant revu la totalité de son organisation sur les 8 derniers mois par le recrutement de plusieurs et d'une nouvelle chargée réglementaire ayant eu une expérience dans des multinationales.

La transformation réglementaire passant du MDD (Medical Device Directive) au MDR (Medical Device Regulation) a vu le parlement européen, devant le manque d'organismes notifiés en capacité à accepter les dossiers, repousser la date limite d'entrée en application du MDR à mai 2027/2028 (EU 2017/745) en fonction des différentes classes de produits et de conditions définies par le règlement UE2023/607. Ce choix européen par la transformation réglementaire a obligé I.Ceram à supprimer des gammes de produits pourtant parfaitement fiables, mais pour lesquels les coûts de certification ont rendus les produits peu ou pas rentables.

Le coût de santé pour les implants d'ancienne génération (prothèses de hanche, de cheville, etc.) sont tarifés et bloqués en France par la CNEDiMTS, le marché boursier sur Euronext Growth dans le secteur médical conjoint à l'augmentation des coûts de matières premières, des salaires, ou coûts d'augmentation des conseils, ont fortement impacté les marges d'I.Ceram.

Pour répondre à ses besoins de financement nouveaux, la société a mis en place, le 16 janvier 2024, un financement sous forme d'émissions d'obligations convertibles en actions nouvelles ou à émettre avec bons de souscription d'actions (OCEANE). La société a procédé au tirage de deux tranches d'une valeur totale de 300 K€ émises les 16 janvier et 15 février 2024. Les modalités et les risques de dilution associés à ce programme sont mentionnés sur le site de la société et dans le communiqué de presse du 16 janvier 2024

Suite à la mise en redressement judiciaire par le Tribunal de Commerce de Limoges le 24 avril 2024 et suite à l'encaissement du Crédit Impôt Recherche & Innovation 2023 à hauteur de 284 k€ en juillet 2024, le management a établi un prévisionnel de trésorerie, sur les douze prochains mois, incluant les hypothèses suivantes :

- Blocage des remboursements d'emprunts en cours sur la période à hauteur de 439 k€,
- Continuité du projet S<sub>2</sub>OP<sub>2</sub>CI de BPI I-Nov et encaissement de l'aide liée à l'étape clé n°2 à hauteur de 78 k€ euros en janvier 2025.
- Financement via deux tranches du programme d'OCEANE, mis en place le 16 janvier 2024 pour un montant total de 200 k€.
- Atteinte des objectifs commerciaux prévisionnels estimés à un chiffre d'affaires sur 12 mois de 1,2 M€ soit une progression de 23% par rapport à 2023.

Le Conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 en application du principe de continuité d'exploitation en partant de l'hypothèse que la procédure de redressement judiciaire se conclura par un plan de continuation.

Toutefois, aucun élément définitif d'appréciation ne permet à ce jour de prévoir l'issue de la procédure en cours. Cette situation génère une incertitude significative sur la continuité d'exploitation.

En cas de dénouement défavorable de la procédure de règlement judiciaire, la Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et régler ses passifs dans le cadre normal de son activité. L'application des règles et principes comptables français dans un contexte normal de poursuite des activités concernant notamment l'évaluation des actifs et des passifs, pourrait s'avérer inappropriée.

### *1.3 Informations complémentaires pour donner une image fidèle :*

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

##### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles comprennent :

- les frais de recherche et développement répondant aux critères d'activation dès lors qu'aucune demande au titre du crédit d'impôt recherche n'a été demandé pour lesdites dépenses. Dans le cas contraire (constitutives de l'essentiel des dépenses engagées), les dépenses restent en charge,
- les logiciels,
- le fonds de commerce.

Les frais de recherche et développement répondant aux critères d'activation sont amortis sur 7 années.

Les logiciels sont amortis de 1 à 3 années.

Les fonds de commerce ne sont pas amortis, dès lors qu'ils ne portent pas sur une durée définie d'utilisation. Ils font par contre l'objet d'une provision, dès qu'un risque est identifié concernant le maintien de l'activité correspondante.

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts nécessaires à l'acquisition de ces immobilisations ne sont pas pris en compte dans la détermination du coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- |  |            |
|--|------------|
| - Matériels et outillages industriels    | 2 à 7 ans  |
| - Installations générales et agencements | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport                 | 3 à 5 ans  |
| - Matériels de bureau                    | 3 à 10 ans |
| - Mobilier                               | 5 à 10 ans |

## **Dépréciation des actifs :**

Les immobilisations doivent être soumises à des tests de perte de valeur dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Pour apprécier la présence d'un indice de perte de valeur, l'entreprise considère les indices externes et internes suivants :

### *Indices externes :*

- Une diminution de la valeur de marché de l'actif (de façon plus importante que du seul effet attendu du passage du temps ou de l'utilisation normale de l'actif),
- Des changements importants, ayant un effet négatif sur l'entité, intervenus au cours de l'exercice ou dans un proche avenir, dans l'environnement
  - technique,
  - économique,
  - juridique,
  - normatif,
  - sur le marché dans lequel l'entreprise opère ou auquel l'actif est dévolu.

### *Indices internes :*

- Existence d'un indice d'obsolescence ou dégradation physique d'un actif non prévu par le plan d'amortissement,
- Des changements importants dans le mode d'utilisation de l'actif,
- Des performances de l'actif inférieures aux prévisions,
- Une baisse sensible du niveau des flux futurs de trésorerie générés par la société.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est alors effectué : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle.

Ces tests ont démontré que les ancillaires présents dans les immobilisations en-cours depuis 3 ans sont dépréciés à hauteur de 25 %. Une dépréciation complémentaire de 25 % par an sera effectuée par année de présence dans les immobilisations en-cours jusqu'à atteindre une dépréciation de 100 %.

### **Valeur de la marque I.CERAM**

Dans le cadre de la marque inscrite dans les comptes à hauteur de 300 k€ depuis 2014, et en lien avec les incertitudes liées aux projections de chiffre d'affaires, un test de valeur a été effectué sur le principe suivant.

**Établissement d'un prévisionnel sur 5 ans** : il est possible de se baser sur le prévisionnel d'activité construit pour le prévisionnel de trésorerie.

**Détermination d'un flux normatif** sur la base du flux de l'année n°5 du BP. Pour ce faire, les éléments de l'année n°5 sont multipliés par le taux de croissance à l'infini du CA.

Ce taux de croissance à l'infini correspond au niveau de croissance d'activité moyen attendu à terme pour l'activité de la société.

Ce taux ne peut être supérieur au taux de croissance à moyen terme attendu pour les produits médicaux en France [marché de I.Ceram]

### **Actualisation des flux de trésorerie des 5 années du BP.**

Le flux normatif permet de déterminer la valeur terminale de la société qui est aussi actualisée.

In fine, la valorisation de la société est déterminée en sommant les flux de trésorerie actualisés et la valeur terminale actualisée puis en déduisant la dette nette.

Les points suivants ont été pris en compte :

- Les brevets déposés par l'entité,
- Le rayonnement géographique,
- La reconnaissance du nom I.Ceram,
- La notoriété technologique,
- Son vecteur de développement commercial (logo I.Ceram),
- Le nombre et la qualité des publications scientifiques,
- Les transactions du secteur,
- Les mouvements d'échanges de titres en lien avec les annonces disruptives de la Société,
- La pertinence d'une marque dans l'obtention d'une ligne de remboursement des produits de santé (LPPR)
- Le marché des investissements en orthopédie,
- La demande croissante de chirurgie,
- Les analyses financières indépendantes,
- Les rachats par les grands groupes mondiaux.

Un taux de croissance à l'infini de 2% et un taux d'actualisation à 15 % ont été retenu.

Malgré ces deux taux très conservateurs, la valeur de l'entreprise ressort très supérieure à la valeur nette comptable de ses actifs, justifiant ainsi, entre autres, le maintien de la valeur de la marque.

### ***IMMOBILISATIONS FINANCIERES***

Les immobilisations financières sont composées :

- De titres de I.CERAM détenus en auto détention
- De titres de la société I.CERAM SRO, détenue à 95%
- De titres de la société I.CERAM PT, détenue à 100%
- De titres de la société I.CERAM U.F., détenue à 100%
- De titres de la société LIMOUSINE DE BREVET, détenue à 95%
- De titres de la société I.CERAM SOUTH AFRICA, détenue à 33,33%
- De titres de la société DUSSARTRE, détenue à 41,18%
- Des titres d'auto-détenus
- De dépôts de garanties
- De créances rattachées aux participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

## **STOCKS**

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'achat.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant :

- les consommations,
- les charges directes et indirectes de production,
- les amortissements des biens concourant à la production.

Les en-cours de production sont évalués en fonction du stade d'achèvement à la date d'inventaire.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, selon que :

- la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus serait supérieure à la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente,
- des produits finis non vendus seraient devenus obsolètes par rapport au marché,
- les produits ne seraient plus autorisés sur le marché,
- les possibilités de vente des produits finis ou des marchandises, ou que les possibilités de consommation des matières premières seraient devenues faibles.

Les impacts liés à d'éventuels dépassements de dates de péremption sont considérés après étude comme marginaux en termes de risque de dépréciation, la plupart de ces produits pouvant être remis dans le circuit de production et le circuit de commercialisation après une re-stérilisation.

## **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **CHIFFRE D'AFFAIRES**

En règle générale, les produits sont mis en prêt sur une période maximale de 30 jours auprès de clients occasionnels alors que pour les clients réguliers ils sont mis en dépôts permanents.

Les clients utiliseront, à l'intérieur des « kits » mis à disposition, les produits adaptés à l'opération envisagée.

Seuls les produits commandés ou effectivement implantés sur les patients sont facturés sur la base de la déclaration d'utilisation faite par le client.

Un inventaire pour contrôle des stocks en dépôt est effectué de façon périodique. L'écart constaté lui est facturé.

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

1. Les « Ventes de marchandises » correspond à la vente d'implants orthopédiques de négoce auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
2. La « Production vendue de biens » correspond aux ventes d'implants orthopédiques vendus sous la marque I.Ceram auprès de chirurgiens exerçant en bloc opératoire.
3. La « Production vendue de services » est principalement constituée de prestations liées à des commissions sur le chiffre d'affaires de négoce non facturées en direct par la société.

## **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Les éléments exceptionnels hors activités ordinaires constituent le résultat exceptionnel.

Des charges et des produits exceptionnels ont été comptabilisés sur l'exercice selon le détail suivant :

- Une plus-value sur la cession de la société Addidream pour un montant de 145.333,98 euros,
- Des amendes diverses pour 426,06 euros.

## **DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT / CREDIT IMPOT RECHERCHE**

La Société I.Ceram a fait le choix de comptabiliser l'ensemble des dépenses de recherche et développement en charges.

Les entreprises industrielles et commerciales imposées selon le régime réel qui effectuent des dépenses de recherche peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt recherche et innovation (CIR/CII).

Le CIR/CII est calculé par année civile et s'impute, le cas échéant, sur l'impôt sur les sociétés dû par l'entreprise.

Le CIR/CII afférent à 2023 a été comptabilisé à la clôture de l'exercice pour un montant de 284.418 euros.

L'entreprise, ne payant actuellement pas d'impôt sur les sociétés, demande le remboursement de son crédit d'impôt recherche et innovation.

## Évènements significatifs de l'exercice

### Éléments relatifs à l'exploitation :

#### **Poursuite des activités en matière de recherche et développement de nouveaux produits**

I.Ceram a renouvelé en 2023 ses certifications ISO 13485 et ISO 14001.

I.Ceram a contractualisé avec deux organismes notifiés MDR le passage de ces certificats de marquage CE MDD de classe IIb et III vers le MDR.

La Société a continué les travaux de recherche entrepris sur de nouvelles technologies et sur de nouveaux produits, avec le concours de son comité scientifique. Ce comité est composé de chirurgiens et de spécialistes scientifique et universitaires issus des établissements de santé publique ou privés.

La technologie d'implant CERAMIL bénéficie d'un recul clinique reconnu par la communauté scientifique.

Une publication scientifique, en mars 2023, sur le capture des Cellules Thumorales Circulantes a été publiée dans le journal « Anticancer Research » (Référence de la publication : *Specific Aptamer Functionalization of Dense Ceramic by Click Chemistry Towards Circulating Tumor Cells Apheresis. Anticancer Res. 2023 Mar;43(3):1053-1064. doi: 10.21873/anticancer.16250. PMID: 36854538.*)

I.Ceram a vu l'implantation de 8 prothèses de cheville réalisées avec planification opératoire et guides de coupe sur mesures dans 4 établissements de santé (CHU Pellegrin et Nouvelle clinique du Tondu à Bordeaux, clinique Blomet à Paris et la clinique des Cèdres à Brive-La-Gaillarde).

I.Ceram a vu l'implantation fin 2023, à la clinique vétérinaire SIRIS par le Docteur Frédéric SANPOUX, des premiers implants Céramil bi-structures (Communiqué de presse du 06 février 2024).

I.Ceram a continué de protéger ses avancées technologiques en renouvelant la protection de ses brevets.

En fin d'année 2023, I.Ceram lauréat du concours I-Nov de BPI France en 2022 par son projet S<sub>2</sub>OP<sub>2</sub>CI, a validé après audit de BPI France, l'étape clé n°1.

#### **Financement**

I.Ceram a cédé ses actions de la SAS ADDIDREAM en mai 2023. Elle a ainsi reçu le remboursement de son compte courant pour 314.511 euros complété du prix de cessions des 98.000 actions pour 309.973 euros.

La Société a perçu des subventions d'investissements d'un montant total de 29.462 euros et des subventions sur contrats jeunes et contrat d'apprentissage à hauteur de 28.567,29 euros.

### Évènements postérieurs à la clôture

I.Ceram a mis en place le 16 janvier 2024 une ligne de financement par obligations convertibles auprès de la société ABO pour un financement de 1 000 000 d'euros.

La Société a tiré deux tranches de financement pour un montant de 285.000 euros (frais déduits) par émission de 74 OCEANE d'une valeur de 5.000 euros chacune.

Une étude clinique in-vivo, dans le cadre du projet I-Nov et des interfaces sternaes, a débuté sur la plateforme EMIS du CHU de LIMOGES en 2024 et a vu l'implantation de 12 interfaces sternaes revêtues et chargés ou non en antibiotiques.

Le président de la Société, après accord de son conseil d'administration, a décidé de placer la Société sous procédure collective afin de sauvegarder les intérêts de ses collaborateurs, de ses technologies et sécuriser la poursuite de l'activité. En date du 24 avril 2024, le tribunal a acté le placement sous redressement judiciaire de la société avec une période d'observation de 6 mois.

Dans le cadre de cette procédure, le tribunal de commerce de Limoges doit statuer le 23 octobre 2024 sur la suite de la procédure. La société prépare actuellement un plan de redressement qu'elle soumettra au tribunal de commerce de Limoges à l'occasion de cette audience.

## 2. Complément d'informations relatif au bilan et au compte de résultat

### 2.1 Etat des immobilisations (en Euros)

Valeur brute des immobilisations	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Frais de recherche et de développement	74 449				74 449
Concessions, brevets et droits similaires	683 293				683 293
Fonds commercial	10 000				10 000
Constructions	138 955	1 850		3 754	137 051
Inst. tech., matériels et out. industriels	1 827 675	105 703		34 811	1 898 567
Inst. générales, agencements, aménagements divers	198 149				198 149
Matériels de transport	119 887				119 887
Autres immobilisations corporelles	110 566				110 566
Immobilisations corporelles en cours	646 357	30 187	4 937		671 607
Immobilisations incorporelles en cours	-				-
Immobilisations financières	1 638 533	49 049		509 559	1 178 024
<b>TOTAL</b>	<b>5 447 864</b>	<b>186 789</b>	<b>4 937</b>	<b>548 124</b>	<b>5 081 592</b>

### 2.2 Etat des amortissements (en Euros)

Valeur des amortissements	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Frais de recherche et de développement	74 449				74 449
Concessions, brevets et droits similaires	165 019	7 978			172 997
Fonds commercial					
Constructions	89 086	10 371		2 329	97 129
Inst. tech., matériels et out. industriels	1 711 212	72 310		34 811	1 748 710
Inst. générales, agencements, aménagements divers	131 066	19 375			150 441
Matériels de transport	103 444	14 640			118 083
Autres immobilisations corporelles	100 664	4 177			104 841
Immobilisations corporelles en cours					
Immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>	<b>2 374 939</b>	<b>128 851</b>	<b>-</b>	<b>37 140</b>	<b>2 466 650</b>

### 2.3 Etat des provisions (en Euros)

Valeur des provisions	Début d'exercice	Augmentation	Reclassement	Diminution	Fin d'exercice
Amortissements dérogatoires					
Dont majoration exceptionnelle de 30%					
Autres provisions réglementées					
Pour risques et charges	-				-
Sur immobilisations	1 246 570	142 006		25 811	1 362 765
Sur stocks et en-cours	255 675			11 454	244 221
Sur clients et comptes rattachés	-	29 061			29 061
Autres dépréciations					
<b>TOTAL</b>	<b>1 502 245</b>	<b>171 067</b>	<b>-</b>	<b>37 265</b>	<b>1 636 048</b>

## 2.4 Etat des échéances des créances et des dettes (en Euros)

Etat des créances	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	372 876		372 876
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	14 613		14 613
Clients douteux ou litigieux	30 442		30 442
Autres créances clients	178 935	178 935	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	-	-	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	-	-	
Etat et autres collectivités publiques :			
- Etat, subventions à recevoir	(0)	(0)	
- Opérations particulières avec l'Etat	-	-	
- Impôts sur les bénéfices	284 418	284 418	
- TVA	149 321	149 321	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	15 852	15 852	
Charges constatées d'avance	24 869	20 018	4 851
<b>TOTAL</b>	<b>1 071 327</b>	<b>648 544</b>	<b>422 782</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice	-		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Etat des dettes	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 397 400	624 865	772 535	
Emprunts et dettes financières divers	191 016	25 000	166 016	
Fournisseurs et comptes rattachés	936 140	936 140		
Personnel et comptes rattachés	50 838	50 838		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	86 574	86 574		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Etat, Impôts et taxes recouvrables sur des tiers	1 137	1 137		
- Impôts sur les bénéfices	-	-		
- TVA	-	-		
- Obligations cautionnées	-	-		
- Autres impôts et taxes	2 216	2 216		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-		
Groupe et associés	109 171	109 171		
Autres dettes	9 959	9 959		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	15 819	15 819		
<b>TOTAL</b>	<b>2 800 270</b>	<b>1 861 719</b>	<b>938 551</b>	<b>-</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	246 036			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

## 2.5 Parties liées (en Euros)

31/12/2022

	DUSSARTRE	ADDIDREAM	I.CERAM AFRIQUE DU SUD	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES				
AVANCES (CONVENTIONS TRESORERIE, COMPTES FOURNISSEURS ET CLIENTS)	24 122	314 713	40 649	152 629
<b>TOTAL</b>	<b>24 122</b>	<b>314 713</b>	<b>40 649</b>	<b>152 629</b>

31/12/2023

	DUSSARTRE	ADDIDREAM	I.CERAM AFRIQUE DU SUD	INVESTISSEMENT DEVELOPPEMENT
COMPTES COURANTS BLOQUES				
AVANCES (CONVENTION TRESORERIE, COMPTES FOURNISSEURS ET CLIENTS)	23 389		28 649	6 789
<b>TOTAL</b>	<b>23 389</b>	<b>-</b>	<b>28 649</b>	<b>6 789</b>

## 2.6 Fonds commercial (en Euros)

Fonds commercial

	ACHETES	REEVALUES	RECUS EN APPORT	MONTANT
I.CERAM	10 000			10 000
<b>TOTAL</b>	<b>10 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 000</b>

## 2.7 Produits et avoirs à recevoir (en Euros)

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT TTC

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	-
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoir à recevoir : 0,00 )	-
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>

## 2.8 Charges à payer et avoirs à établir (en Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 526
Emprunts et dettes financières divers	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	198 820
Dettes fiscales et sociales	19 919
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoir à établir : )	-
<b>TOTAL</b>	<b>225 265</b>

## 2.9 Charges et produits constatés d'avance (en Euros)

REPARTITION DES MONTANTS DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	CHARGES	PRODUITS
Charges / Produits d'exploitation	24 869	15 819
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>24 869</b>	<b>15 819</b>

## 2.10 Composition du capital social (en Euros)

EVENEMENTS LIES AU CAPITAL SOCIAL	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	295 457	2,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice	295 457	2,00

## 2.11 Mouvements des Capitaux Propres (en Euros)

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	TOTAL
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>590 914</b>	<b>1 977 026</b>	<b>22 515</b>	<b>-936 524</b>	<b>365 340</b>	<b>2 019 271</b>
Résultat 2022		(936 524)				(936 524)
Mouvements				(121 462)	(25 701)	(147 163)
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>590 914</b>	<b>1 040 502</b>	<b>22 515</b>	<b>-1 057 986</b>	<b>339 639</b>	<b>935 583</b>

## 2.12 Ventilation du chiffre d'affaires net (en Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Ventes de marchandises	900
Ventes de produits finis	964 487
Prestations de services	26 241
<b>TOTAL</b>	<b>991 628</b>

REPARTITION PAR MARCHÉ GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	716 206
Etranger	275 422
<b>TOTAL</b>	<b>991 628</b>

## 2.13 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices (en Euros)

REPARTITION DU RESULTAT ET IMPOT SUR LES BENEFICES	RESULTAT AVANT IMPOTS	IMPOTS
Résultat courant	(1 576 049)	-
Résultat exceptionnel (et participation)	196 645	-
Impôts sur les bénéfices (CII-CIR)	-	275 835
Résultat comptable	(1 103 568)	-

### 3. Engagements financiers et autres informations

#### 3.1 Engagements financiers (en Euros)

##### ENGAGEMENTS DONNES

##### MONTANT

Crédits baux mobiliers	1 892 056
Avals et cautions	
Nantissement du fonds de commerce	
Autres engagements donnés	
<b>TOTAL</b>	<b>1 892 056</b>

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	
- les participations	
- les autres entreprises liées	-
Dont engagements assortis de sûretés réelles	1 892 056

##### ENGAGEMENTS RECUS

##### MONTANT

Avals, cautions et garanties	6 000
Autres engagements reçus	
<b>TOTAL</b>	<b>6 000</b>

Dont concernant :	
- les dirigeants	
- les filiales	6 000
- les participations	
- les autres entreprises liées	
- BPI	

##### ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

##### MONTANT

Valeur des biens pris en crédit-bail au moment de la signature du contrat	2 241 400
Montant des redevances afférentes à l'exercice ainsi que le montant cumulé des redevances des exercices précédents	1 563 297
Dotations aux amortissements qui auraient été enregistrées pour ces biens au titre de l'exercice clos s'ils avaient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été acquis par l'entité ainsi que le montant cumulé des amortissements qui auraient été effectués au titre des exercices précédents	1 727 869
Evaluation des redevances restantes à payer de ces biens stipulés aux contrats	816 355
<i>Dont à moins d'un an</i>	278 214
<i>Dont à plus d'un an et moins de 5 ans</i>	504 408
<i>Dont à plus de 5 ans</i>	33 733

### 3.2 Rémunérations des dirigeants (en Euros)

MONTANT

REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES :

- des organes d'administration (jetons de présence)	(6 998)
- des organes de direction	51 560
- des organes de surveillance	
<b>TOTAL</b>	<b>44 563</b>

### 3.3 Honoraires des Commissaires Aux Comptes (en Euros)

MONTANT

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	37 690
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
<b>TOTAL</b>	<b>37 690</b>

### 3.4 Effectif moyen temps plein

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
- Cadres	8	
- Agents de maîtrise	0	
- Employés	8	
- Ouvriers	8	
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>0</b>

### 3.5 Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés (en Euros)

	DIRIGEANTS	AUTRES	PROVISIONS
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	12 074	6 379	
<b>TOTAL</b>	<b>12 074</b>	<b>6 379</b>	<b>-</b>

Le montant du paiement des engagements futurs correspond aux avantages accordés aux salariés. Il est évalué selon une méthode actuarielle, en prenant des hypothèses concernant :

- l'évolution des salaires,
- l'âge de départ à la retraite,
- la mortalité.

Cette évaluation est ramenée à sa valeur actuelle.

Ces engagements s'élevaient au 31 décembre 2023 à 18.452,75 euros.

La dette actuarielle est déterminée à partir des paramètres généraux suivants :

- o Année de calcul : 2023
- o Taux d'actualisation : 0,70 %
- o Méthode de calcul : Rétrospective Prorata Temporis
- o Initiative du départ : Le départ intervient à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans
- o Convention collective : Métallurgie
- o Table de mortalité : TPRV 93

Le salarié qui partira en retraite, de son initiative ou de celle de l'employeur à un âge égal ou supérieur à 62 ans, recevra une indemnité de départ à la retraite dont le taux et les modalités sont fixés comme suit (application de la convention collective de la Métallurgie) :

- 1/10ème de mois par année d'ancienneté de 2 à 10 ans
- 1 mois 1/2 après 10 ans
- 2 mois après 15 ans
- 2 mois 1/2 après 20 ans
- 3 mois après 25 ans
- 3 mois 1/2 après 30 ans
- 4 mois après 35 ans

Il n'est pas tenu compte de la présence postérieure au 62<sup>ème</sup> anniversaire.

### 3.6 Tableaux des filiales et participations (en Euros)

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Société	Cautions et avais donnés par la Société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</b>										
<b>Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>										
I.CERAM/SRO- REPUBLIQUE TCHÉQUE	36 994	(59 080)	100	2 500	-	98 375	-	137	(1 437)	
LIMOUSINE BREVET	4 000	103 987	95	191 800	-	-	-	-	(226)	
I.CERAM/ PORTUGAL	50 000	(194 397)	100	50 000	-	167 554	-	6 675	(25 788)	
I.CERAM U.F	300 000	(255 115)	100	300 000	-	73 240	-	-	(768)	
<b>Filiales (10 à 50% du capital détenu)</b>										
I.CERAM/AFRIQUE DU SUD	60 000	(60 682)	1/3	20 000	-	11 822	-	87 115	(33 926)	
DUSSARTRE	17 000	(46 247)	41	7 000	-	22 274	-	382 305	29 737	
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</b>										
<b>Filiales non reprises en A</b>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<b>Filiales (plus de 50% du capital détenu)</b>										
a) Françaises										
b) Etrangères										